

Année 13, No. 7



Dans ce numéro :

M essage du maire	1
É chos du conseil	2
B ibliothèque	2
Loisirs, culture et vie communautaire	3
Les bons coups!	3
É lections municipales 2021	4

Aide-mémoire

Prochain versement de taxes : Mardi 2 novembre 2021

Prochain RDD/écocentre mobile : Samedi 2 octobre 2021, de 9 h à 16 h, derrière l'hôtel de ville

Action de grâces

La Municipalité sera fermée : Lundi 11 octobre 2021

La Municipalité vous invite à participer à la prochaine séance ordinaire du conseil:

Lundi 4 octobre 2021 à 19 h 30 Salle J.-Adolphe-Ardouin 2114, chemin du Tour-du-Lac



OFFRE D'EMPLOI

Capitainepréventionniste en sécurité incendie Poste temps plein

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le site Web de la Municipalité, sous l'onglet « offres d'emploi ».



Nomininque « Le pays où l'on revient »





Message du maire

Journées de la culture 2021

Encore une fois cette année et ce, pour la vingt-cinquième fois au Québec nous vous invitons à plusieurs activités culturelles qui se dérouleront les 24, 25 et 26 septembre prochains. Si vous regardez bien l'annonce dans votre journal local et sur le site Web de la Municipalité, des événements culturels auront lieu durant ces trois journées et le reste du mois de septembre. Nous pouvons nous considérer heureux et chanceux d'avoir chez nous de tels événements. Bravo et merci aux nombreux organisateurs bénévoles et de la Municipalité.

Respect de la règlementation municipale

Je me permets de revenir encore une fois sur ce sujet, car nous découvrons encore des histoires impensables où des personnes font fi des exigences municipales quant à la protection des bandes riveraines et de leur environnement immédiat. Malheureusement, nous devons poursuivre ces personnes devant la cour municipale. Plusieurs se retrouvent avec des amendes et souvent avec l'obligation de remise en état de leur terrain. Si ces personnes ne respectent pas l'ordonnance de la cour, la Municipalité pourrait procéder aux travaux et facturer les propriétaires. Nous demandons donc à tous de respecter les exigences de la règlementation. La collaboration de tout un chacun est essentielle pour assurer la santé de nos lacs et de notre environnement.

Bon automne à toutes et à tous!

Georges Décarie, maire

FOIRE COMMERCIALE DES COULEURS

OUVERTURE

25 & 26 SEPTEMBRE 2021

HAMEAU DE LA GARE NOMININGUE

NOURRITURE VIN SUR PLACE







Hébergement Construction et métier divers Commerces locaux **Équipements sportifs/loisirs** Artisans Transport Services de santé...









Organisé par



Page 2 BULLETIN MUNICIPAL Année 13, No. 7

Échos du conseil

1- Résultat d'appel d'offres publiques S2021-13 - Manoir Sacré-Cœur

La Municipalité a accepté la soumission de GHD Consultants Ltée, au montant de cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-neuf dollars (186 989 \$), plus les taxes applicables, pour les services professionnels en ingénierie pour l'élaboration des plans et devis pour la démolition (déconstruction) du Manoir Sacré-Cœur.

2- Offre de service de l'OBV-RPNS (l'Organisme des bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon) Ensablement du Petit et Grand lacs Nominingue

Étant donné la problématique de l'ensablement marqué dans l'exutoire du lac Barrière vers le Grand lac Nominingue et que cette situation limite la circulation des embarcations motorisées, le conseil municipal a accepté l'offre de service de l'OBV-RPNS pour un plan d'intervention stratégique pour la gestion des eaux pluviales du bassin versant du Petit et Grand lacs Nominingue, au montant de onze mille deux cent un dollars (11 201 \$), plus les taxes applicables.

3- Autorisation d'appel d'offres - Services professionnels pour dépôt d'une demande de certificat d'autorisation Travaux de dragage

Puisqu'il y a un faible niveau d'eau près du débarcadère de la rue des Pommiers pour accéder en embarcation au Grand Lac Nominingue et que du dragage a déjà été effectué dans ce secteur en 1991, la Municipalité a autorisé le lancement des différentes étapes d'appel d'offres pour obtenir les services professionnels requis pour déposer une demande de certificat d'autorisation pour des travaux de dragage.

MODIFICATION DANS LA MÉTHODE DE DÉNEIGEMENT

Depuis déjà quelques années, l'administration municipale tente d'optimiser les coûts des opérations hivernales de déneigement et par le fait même, de répondre à des demandes de citoyens à cet effet.

En 2021, nous avons finalement décidé de faire les choses autrement, c'est-à-dire séparer notre grande municipalité en secteurs de déneigement, en plus d'effectuer le déneigement du noyau villageois par notre propre équipe du Service des Travaux publics. De plus, la Municipalité remplacera le sable utilisé comme abrasif par de la pierre. Le but recherché est assurément une diminution des coûts, mais aussi une amélioration de l'efficacité dans nos méthodes de déneigement.

Pourquoi la pierre? L'utilisation de pierre a comme effet de faciliter les opérations de nettoyage printanier (moins de poussière), d'éviter la formation d'andins le long des chemins et la contamination des surfaces de chemin, ainsi que de minimiser l'apport de sédiments vers les cours d'eau.

Bien entendu, certaines dépenses en achat d'équipements et autres imprévus vont s'ajouter en cours d'année, mais à la fin de la saison hivernale 2021-2022, il sera évident de constater qu'une importante économie aura été réalisée avec cette nouvelle façon de faire. On peut déjà parler d'économies de l'ordre de plus de 100 000 \$ par an, voire davantage! Les chiffres exacts seront publicisés après la saison 2021-2022, lorsque tous les coûts seront précisément connus.

Bibliothèque

Heures d'ouverture

Mardi et mercredi: 10 h à 12 h et 13 h à 17 h

Jeudi et vendredi : 13 h à 19 h Samedi : 10 h à 15 h



LE PARCOURS DE LA CÉRAMISTE LYALLA BRUN

Dans le cadre des journées de la culture, Lyalla Brun exposera à la bibliothèque municipale de Nominingue à partir du 24 septembre prochain et tout l'automne. Elle présentera 16 pièces en céramique qui illustrent son parcours de céramiste.



LA PETITE HISTOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les 24 et 25 septembre prochains, venez profiter d'une visite guidée de la bibliothèque municipale. C'est un rendez-vous pour venir échanger sur les éléments qui ont marqué l'histoire et qui traceront le futur! Témoignages, photos, articles de presse et bien plus encore pour satisfaire les plus curieux!

ATELIER SUR L'HISTOIRE DES MEULES

Le 26 septembre prochain à 14 h, venez rencontrer Daniel Poulin qui vous présentera l'histoire des meules. D'où viennent-elles? Comment sont-elles arrivées à Nominingue? À quoi servaient-elles? Cette activité aura lieu au Parc des meules à Potvin, situé près du 2100, chemin du Tour-du-Lac à Nominingue.

Loisirs, Culture et Vie Communautaire

Club de l'Âge d'Or



Le Club reprendra bientôt ses activités dès que les mesures sanitaires du gouvernement seront assouplies. Pour ce faire, le Club de l'Âge d'Or est à la recherche de bénévoles. Si vous êtes une personne dynamique et à la recherche de nouveaux défis, vous êtes invités à vous impliquer auprès du conseil d'administration ou comme bénévole!

Pour information: M. Claude Castonguay 819 278-4862

M. Albert Paiement 819 278-4777

SENTIERS DU LAC DES GRANDES BAIES

L'association du lac des Grandes Baies tient à vous informer que puisque la saison de chasse aux gros gibiers débutera sous peu sur le territoire de la réserve faunique Papineau-Labelle, les sentiers seront fermés durant cette période.

Pour information: Mme Dominique Laurin 450 822-8438

LES ARTISTES DE CHEZ NOUS

Bonne nouvelle, les ateliers libres des Artistes de chez nous ont recommencés le **lundi 13 septembre**, à la salle J.-Adolphe-Ardouin, située au 2114, chemin du Tour-du-Lac, à Nominingue.

Que vous soyez débutant ou expérimenté, en peinture, en dessin, en pastel ou tout autre médium, l'atelier est un endroit accueillant, tout en permettant de laisser aller votre créativité!

Devenez membres



En soutenant financièrement les Artistes de chez nous, vous bénéficiez automatiquement de rabais avantageux chez nos partenaires et vous encouragez concrètement les artistes à poursuivre leur travail de création chez nous. La cotisation annuelle pour devenir membre est au coût de 25 \$. De plus, vous

aurez l'occasion de participer à divers événements tels que les Journées de la culture, Sorties nomades, le Marché de Noël et beaucoup plus encore!

C'est un rendez-vous au vernissage de la grande exposition qui aura lieu le 24 septembre, de 17 h à 20 h, le 25 septembre de 10 h à 16 h et le 26 septembre de 10 h à 14 h, à la salle J.-Adolphe-Ardouin.

Prendre note que le passeport vaccinal sera exigé.

Pour information: Mme Francine Courtemanche 819 278-0843

artistescheznous@gmail.com

facebook.com/Artistesdenominingue



PAS ASSEZ D'EAU?

PRÉVOIR VOTRE SORTIE DU LAC EN TOUT TEMPS

La municipalité n'encourt aucune responsabilité à cet effet.



Tout un été pour le camp de jour NOMICAMP!



Ce sont 37 enfants, âgés de 5 à 11 ans, qui se sont amusés cet été! Plusieurs mesures sanitaires contre la COVID-19, procédures et adaptations ont été mises en place afin d'offrir un camp de jour en

toute sécurité pour nos enfants, animateurs et familles.

Et cela ne nous a pas arrêtés... le plaisir fut au rendez-vous! Chaque semaine, le camp de jour a eu la chance de vivre des activités hautes en couleur à même le site du camp. Entre autres, grâce à « Loisirs Laurentides » facebook.com/loisirs.laurentides.page, le camp a pu vivre l'expérience d'une tour d'escalade et parcours d'agilité dans le cadre du projet « L'Aventure est entre tes mains », visant à faire bouger la population et plus particulièrement les jeunes.

Également, la Municipalité tient à remercier son fier partenaire, la Caisse Desjardins de la Rouge facebook.com/CaissedelaRouge qui nous a offert nos superbes chandails de camp.

Finalement, nous souhaitons remercier les animatrices Peach, Safari, Sushi, Stella, Bulle et notre animateur Banjo pour leur excellent travail tout au long de la saison, ainsi que les parents et enfants, pour leur confiance!

Au plaisir de se retrouver l'été prochain!

#loisirslaurentides

#50ansll

Les bons coups!

Lancement du nouveau visuel du site Web!

Après plusieurs semaines de développement, le site Web de la Municipalité fait peau neuve! Vous y trouverez un nouveau visuel, un site plus convivial et facile à naviguer! Ce changement a pour but de favoriser une meilleure diffusion des informations! Une phase II est à venir pour la mise à jour du contenu. municipalitenominingue.qc.ca

Cuisine de la salle J.-Adolphe-Ardouin

La rénovation de la cuisine de la salle J.-Adolphe-Ardouin est maintenant complétée. Celle-ci a été adaptée en fonction des besoins des organismes qui l'utilisent, ce qui facilitera grandement le travail des nombreux bénévoles qui s'impliquent dans la communauté. Dans un souci de poursuivre le virage environnemental, le conseil municipal a équipé les lieux de vaisselle lavable!

RÉUNIONS ALCOOLIQUES ANONYMES

Si vous éprouvez des difficultés à contrôler votre façon de boire ou si elle vous cause des inquiétudes et des problèmes, « AA » t'invite a ses réunions et discussions les vendredis soirs à 20 h au sous-sol de l'hôtel de ville de Nominingue, dans la salle intermédiaire (l'entrée est située à l'arrière). Les « AA » ne vous promettent pas de résoudre vos problèmes, mais ils peuvent vous montrer comment apprendre à vivre sans alcool, un jour à la fois.

Pour information: 819 623-6677



Bureau municipal

2110, chemin du Tour-du-Lac Nominingue (Québec) JOW 1RO

Téléphone: 819 278-3384 Télécopieur: 819 278-4967

Retrouvez-nous sur le Web

municipalitenominingue.qc.ca facebook.com/municipalitenominingue nominingue.appvoila.com

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi 8 h à 12 h

13 h à 16 h

Élections municipales 2021 - 7 novembre 2021

NOUVEAUTÉ: VOTE PAR CORRESPONDANCE OFFERT AUX PERSONNES ÂGÉES DE 70 ANS ET PLUS

Toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur la liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin, pourra voter par correspondance pour l'élection générale du 7 novembre 2021.

Le vote par correspondance s'effectuera par courrier. À compter d'octobre, une trousse comprenant les bulletins de vote et toutes les instructions pour voter sera envoyée à toute personne éligible ayant fait la demande écrite ou verbale au bureau du président d'élection et ce, au plus tard le 27 octobre 2021.

SE PORTER CANDIDATE OU CANDIDAT AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Toute la documentation à ce sujet se trouve sur le site Web de la Municipalité au municipalitenominingue.qc.ca sous l'onglet « vie municipale/élections et référendums ».

POUR VOTER LORS DE L'ÉLECTION GÉNÉRALE MUNICIPALE DU 7 NOVEMBRE 2021

Au moment de voter, une personne doit respecter deux critères importants : elle doit être électrice ou électeur de la Municipalité et être inscrite sur la liste électorale.

Contrairement aux élections fédérales, l'inscription ne peut se faire le jour du vote.

CARACTÉRISTIQUES COMMUNES À TOUS LES ÉLECTEURS :

- Être une personne physique;
- Avoir 18 ans le jour du scrutin;
- Avoir la citoyenneté canadienne;
- Ne pas être privé de ses droits électoraux, c'est-à-dire :
 - Ne pas être en curatelle;
 - Ne pas avoir été déclaré coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.

AU 1ER SEPTEMBRE 2021 CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES À L'ÉLECTEUR DOMICILIÉ:

- Avoir son domicile dans la Municipalité;
- Avoir son domicile au Québec depuis au moins 6 mois;
- L'électeur domicilié est inscrit sur la liste électorale permanente transmise par Élections Québec;
- Il peut vérifier son inscription à cette liste au electionsquebec.qc.ca/municipales/#anchorFleche ou par téléphone au 1888-353-2846.

AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021 CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES À L'ÉLECTEUR NON DOMICILIÉ :

- Être propriétaire ou copropriétaire d'un immeuble depuis au moins douze mois;
- Occuper un établissement d'entreprise depuis au moins douze mois;
- Pour être inscrit sur la liste électorale et ainsi pouvoir voter, l'électeur non domicilié doit transmettre, si ce n'est pas déjà fait, une demande d'inscription ou une procuration au président d'élection (SMRC-9.1 ou SMRC-9.2). Ces formulaires ont été transmis à tous les propriétaires pour lesquels la Municipalité n'en avait pas reçu. Ceux-ci peuvent dans ce même formulaire demander le vote par correspondance.

COMMISSION DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

À la mi-octobre, un avis d'inscription sera transmis à chaque personne inscrite sur la liste électorale. Si vous ne recevez pas d'avis et que vous croyez avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale, vous pourrez vous présenter à la Commission de révision de la liste électorale qui se tiendra à l'hôtel de ville le 18 octobre de 14 h 30 à 17 h 30, le 22 octobre de 19 h à 22 h et le 25 octobre de 10 h à 13 h. Vous devrez avoir en mains deux pièces d'identité (permis de conduire, carte d'assurance-maladie, etc.).

Nous remercions tous les gens qui ont présenté leur candidature pour faire partie du personnel électoral, il nous reste **quelques postes à combler!** Pour ceux et celles qui sont intéressés à joindre l'équipe électorale municipale, nous vous invitons à consulter le site Web de la Municipalité, sous l'onglet « élections et référendums » ou à vous procurer un formulaire de demande d'emploi auprès de la réception de l'hôtel de ville.

Pour toute information concernant les élections municipales, veuillez communiquer avec le président d'élection, M. François St-Amour en téléphonant au 819 278-3384 ou par courriel à reception@municipalitenominingue.qc.ca